

Prix, quatre sous:

FRC 4.18343a

Case  
FRC

20302

---

---

# DISCOURS

PRONONCÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. DE LA FAYETTE,

*Au nom & à la tête des Députés de toutes les Gardes Nationales de France ; & la Réponse du Roi.*

MESSIEURS,

LES gardes nationales de France viennent vous offrir l'hommage de leur respect & de leur reconnoissance. La nation voulant enfin être libre, vous a chargé de lui donner une constitution. Mais en vain elle l'auroit entendue, si la volonté éclairée dont vous êtes les organes, n'avoit suscité cette forte obéissance qui repose en nos mains, & si l'heureux concert de l'une & de l'autre, remplaçant tout-à coup cet ordre ancien que les premiers mouvemens de la liberté faisoient disparoître, n'avoit été la premiere des lois qui succédoient à celles qui n'étoient plus.

C'étoit, nous l'osons dire, un prix dû à

notre zele , que cette fête qui va rassembler tant des freres épars, mais qui , régis à-la-fois par votre influence & par le besoin impérieux si chers aux bons Français de conserver l'unité de l'état, n'ont cessé de diriger vers un point commun leurs communs efforts. C'étoit aussi , sans doute , un prix dû à vos travaux , que cet accord unanime avec lequel ils portent aujourd'hui à l'assemblée constituante de France , leur adhésion à des principes que demain ils vont jurer de maintenir & de défendre.

Oui , Messieurs vous avez connu , & les besoins de la France , & le vœu des Français , lorsque vous avez détruit le gothique édifice de notre gouvernement & de nos lois, & n'avez respecté que le principe monarchique , lorsque l'Europe attentive a appris qu'un bon roi pouvoit être l'appui d'un peuple libre , comme il avoit été la consolation d'un peuple opprimé.

Achevez votre ouvrage, Messieurs , & déterminant dans le nombre de vos décrets , ceux qui doivent former essentiellement la constitution française , hâtez-vous d'offrir à notre juste impatience , ce code dont la première législature doit bientôt recevoir le dépôt sacré , & dont votre prévoyance assurera d'autant plus la stabilité que les moyens constitutionnels de le revoir, nous seront plus exactement désignés.

Les droits de l'homme sont déclarés ; la souveraineté du peuple est reconnue ; les pouvoirs sont délégués , les bases de l'ordre public sont établies. Hâtez-vous de rendre à la force de l'état son énergie. Le peuple vous doit la gloire d'une constitution libre ; mais il vous demande , il attend enfin ce repos qui ne peut exister sans une organisation ferme & complete du gouvernement.

Pour nous , voués à la révolution , réunis au nom de la liberté , garans des propriétés individuelles comme des propriétés communes, de la sûreté de tous & de la sûreté de chacun, nous qui brûlons de trouver notre place dans vos décrets constitutionnels , d'y lire ; d'y méditer nos devoirs , & de connoître comment les citoyens seront armés pour les remplir ; nous , appelés de toutes les parties de la France , par le plus pressant de tous , mesurant notre confiance à votre sagesse , & nos espérances à vos bienfaits, nous portons, sans hésiter , à l'autel de la patrie , le serment que vous dictez à ses soldats.

Oui , Messieurs , nos mains vont s'élever ensemble à la même heure ; au même instant nos freres de toutes les parties du royaume proféreront le serment qui va les unir : avec quels transports nous déploierons à leurs yeux ces bannieres , gages de notre union & de l'inviolabilité de nos sermens ! avec quels transports ils les recevront !

4

Puisse la solemnité de ce grand jour être le signal de la conciliation des partis, de l'oubli des ressentimens, de la paix & de la félicité publique.

Et ne craignez point que ce saint enthousiasme nous entraîne au-delà des bornes que prescrit l'ordre public. Sous les auspices de la loi, l'étendard de la liberté ne deviendra jamais celui de la licence. Nous vous le jurons, Messieurs, ce respect pour la loi, dont nous sommes les défenseurs, nous vous le jurons sur l'honneur; & des hommes libres, des Français ne promettent pas en vain.

---

#### RÉPONSE DU PRÉSIDENT.

Messieurs,

Le jour où le pouvoir absolu a cessé d'être, le jour où les anciens ressorts qui comprimoient les volontés ont cessé de les tenir enchaînées, le jour enfin où 25 millions d'hommes qui s'étoient endormis esclaves se sont réveillés libres, il étoit à craindre qu'ils n'abusassent d'un bienfait trop nouveau pour eux, & que l'anarchie ne remplaçât les maux du despotisme. A l'instant les gardes nationales ont paru, & la France rassurée a vu en elles le génie destiné à défendre de ses propres excès, comme de ses ennemis, la liberté naissante.

5

Que vos fonctions, MM. sont nobles & pures ! l'amour de votre pays est à la fois le mobile & la seule récompense de vos travaux. -- Que vos devoirs sont grands & utiles ! Veiller costamment à la sûreté des personnes & des propriétés, c'est-à-dire donner à tous les citoyens cette sécurité sans laquelle il n'est point de bonheur ; protéger par-tout la libre circulation des grains & des subsistances , & prévenir par là ces prix inégaux , ces renchérissemens subits & violens qui n'ont que trop souvent causé les malheurs ou les désordres du peuple ; enfin assurer la perception des contributions publiques , & maintenir ainsi le trésor national dans cette abondance si heureuse, si désirable , si nécessaire ; telles sont , MM. vos obligations civiles. L'assemblée nationale fait que vous les remplissez. C'est à sa voix que vous êtes nés tous armés , tels que ce symbole ingénieux du courage & de la sagesse. C'est à sa voix que plus d'une fois vous avez donné des preuves de votre zèle & de votre patriotisme ; souvent même vous l'avez prévenue. Elle vous regarde comme ses appuis. Elle reçoit aujourd'hui votre hommage : demain la nation recevra vos sermens ; dans tous les temps vous aurez des droits à l'amour de tous les citoyens comme à leur reconnoissance.

Vous formez des vœux pour le prompt

rétablissement de l'ordre public, & pour l'achevement de la constitution. Ces vœux sont dans le cœur de tous les bons Français : ils sont aussi dans le nôtre, & le plus beau jour de l'assemblée nationale sera celui où elle pourra s'en remettre à ses successeurs du soin de consolider l'édifice majestueux qu'elle se hâte de terminer.

Heureuse aujourd'hui de vous voir dans son sein, elle vous offre les honneurs de la séance.

---

## ADRESSE AU ROI.

SIRE,

Dans le cours de ces événemens mémorables qui nous ont rendu des droits imprescriptibles, lorsque l'énergie du peuple & les vertus de son roi ont présenté aux nations & à leurs chefs de si grands exemples, nous aimons à révéler en votre Majesté le plus beau de tous les titres, celui de chef des Français & de roi d'un peuple libre.

Jouissez, sire, du prix de vos vertus, & que ces purs hommages, que ne pourroit commander le despotisme, soient la gloire & la récompense d'un roi citoyen.

Vous avez voulu que nous eussions une constitution fondée sur la liberté & l'ordre

public. Tous vos vœux , sire , seront remplis : la liberté nous est assurée , & notre zele vous garantit l'ordre public.

Les gardes nationales de France jurent à votre majesté une obéissance qui ne connoitra de bornes que la loi , un amour qui n'aura de terme que celui de notre vie.

## R É P O N S E D U R O I

*Au Discours que lui a adressé M. de la Fayette , au nom & à la tête des Députations de toutes les Gardes Nationales du Royaume , le 13 Juillet 1790.*

**J**E reçois avec beaucoup de sensibilité les témoignages d'amour & d'attachement que vous me donnez au nom des gardes nationales, réunies de toutes les parties de la France.

Puisse le jour solennel où vous allez renouveler en commun votre serment à la constitution , voir disparaître toutes dissensions , ramener le calme , & faire régner les lois & la liberté dans tout le royaume !

Défenseurs de l'ordre public, amis des lois & de la liberté , songez que votre premier devoir est le maintien de l'ordre & la soumission aux lois ; que le bienfait d'une constitution libre doit être égal pour tous ; que

plus on est libre, plus graves sont les offenses portées à la liberté, les actes de violence & de contrainte qui ne sont pas commandés par la loi.

Redites à vos Concitoyens que j'aurois voulu leur parler à tous comme je vous parle ici; redites-leur que leur roi est leur pere, leur frere, leur ami; qu'il ne peut être heureux que de leur bonheur, grand que de leur gloire, puissant que de leur liberté, riche que de leur prospérité, souffrant que de leurs maux. Faites sur-tout entendre les paroles, ou plutôt les sentimens de mon cœur dans les humbles chaumieres & dans les reduits des infortunés. Dites-leurs que si je ne puis me transporter avec vous dans dans leurs asyles, je veux y être par mon affection & par les lois protectrices du foible, veiller pour eux, vivre pour eux, mourir s'il le faut pour eux: dites enfin aux différentes provinces de mon royaume, que plutôt les circonstances me permettront d'accomplir le vœu que j'ai formé de les visiter avec ma famille, plutôt mon cœur sera content.